



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 17/18

Objet

Création d'un accueil
périscolaire et d'un restaurant
scolaire pour la maternelle
Rockefeller

Secrétaire de séance

Jean-François DUMONT

Rapporteur :

Nathalie JEANNET

Conseil Communautaire
22 février 2018
Champvans - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 69
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 80
Date de la convocation : 14 février 2018
Date de publication : 02 mars 2018

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, G. Soldavini, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin suppléé par C. Jeandot, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, A. Douzenel, F. Dray, T. Druet, JP. Fichère, I. Mangin, JB. Gagnoux, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, N. Jeannet, P. Jobez, JP Lefèvre, C. Nonnotte-Bouton, JM Sermier, JC. Wambst, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry suppléée par C. Belfatmi, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, M. Boué, JM. Daubigney, M. Hoffmann, R. Curly suppléé par JF Dumont, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :
D. Germond à JM Sermier, J. Gruet à F. Dray, S. Hédin à L. Bernier, S. Kayi à JB Gagnoux, S. Marchand à S. Champanhet, J. Péchinot à P. Jaboviste, I. Voutquenne à JP Lefèvre, H. Prat à G. Jeannerod, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à JM Daubigney, P. Tournier à G. Fumey.

Délégués absents non suppléés et non représentés :
M. Berthaud, E. Schlegel, C. Mathez, V. Chevriaut.

L'école primaire des Commards, située rue du Général Mallet à Dole, va fusionner à la rentrée de septembre 2018 avec le groupe scolaire Rockefeller/Wilson.

Le groupe scolaire Rockefeller/Wilson est composé d'une maternelle située avenue Rockefeller à Dole et d'une élémentaire située boulevard Wilson à Dole.

La fusion de ces écoles se justifie par le fait que les locaux de l'école des Commards ne sont plus aux normes, sont vétustes et nécessiteraient des travaux trop conséquents pour être réhabilités. En parallèle, cette décision répond également aux exigences de l'inspection académique qui encourage le regroupement des écoles et la mutualisation des moyens dans son schéma territorial.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, qui a la compétence périscolaire et restauration scolaire, accompagne ce projet de fusion en réhabilitant la restauration scolaire de l'élémentaire Wilson d'une part, et en créant une restauration scolaire ainsi qu'un accueil périscolaire pour la maternelle Rockefeller dans un bâtiment situé en face de l'école d'autre part.

Le projet dans sa globalité se décline en 3 phases :

1. 2017 : création d'un ALSH à l'arrière de l'école Wilson suite au départ de la halte-garderie L'Ile Enchantée (financement par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole)
2. 2018 :
 - 1ère phase de travaux à l'élémentaire Wilson (financement par la Ville de Dole)
 - Réhabilitation de la maternelle Rockefeller (financement par la Ville de Dole)

- Réhabilitation/aménagement des restaurants scolaires Wilson et Rockefeller (financement par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole)

3. 2019 : achèvement des travaux pour l'école Wilson (financement par la Ville de Dole)

Le projet de création d'un accueil périscolaire et d'un restaurant scolaire pour la maternelle Rockefeller consiste principalement à réinstaller l'accueil périscolaire et la restauration scolaire de l'école Rockefeller dans le bâtiment situé en face de la maternelle.

Quelques travaux de mise en conformité dans les salles d'activités du périscolaire sont nécessaires. La salle dédiée à la restauration sera rénovée, d'une part par la reprise en peinture des murs et des radiateurs, d'autre part en améliorant l'acoustique ; un système de cloisons amovibles sera également installé, afin de scinder la salle en deux sous-espaces pour minimiser les effets de résonnance.

L'arrière-salle sera transformée en office, avec un espace de chauffe et un espace de lavage, séparés par une cloison d'une hauteur de 1,80m. L'ensemble des installations électriques sera repris.

Cet ALSH accueillera quotidiennement une vingtaine d'élèves le matin avant l'école, une centaine d'élèves pendant la pause méridienne et une quarantaine d'élèves le soir après l'école.

Le coût des travaux sera pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sur la base du plan de financement estimatif suivant :

DEPENSES	MONTANT (en € HT)
Travaux	181 038 €
Maîtrise d'œuvre, études et diagnostics	32 000 €
Mobilier	17 000 €
Total Dépenses	230 038 €

RECETTES	MONTANT (en €)	TAUX DE PARTICIPATION
Etat (DETR 2018)	85 215 €	37 %
CAF	32 000 €	14 %
AUTOFINANCEMENT CA du Grand Dole	112 823 €	49 %
Total Recettes	230 038 €	100 %

Vu l'avis favorable de la commission « Politiques Sociales et Culturelles » du mercredi 07 février 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** les travaux de création d'un ALSH et d'un restaurant scolaire pour l'école Rockefeller, suite à la fusion des écoles précitées, pour un montant de 230 038 €HT (soit 276 045€ TTC),
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents y afférent,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter tous les financeurs potentiels du projet, et notamment l'Etat au titre de la DETR 2018, ainsi que la CAF du Jura,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées.

Fait à Champvans,
Le 22 février 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AE / Direction de l'Enfance Jeunesse
- Trésorerie Principale

